



REPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE de

NOGENT-L'ARTAUD



AVIS

D'ENQUÊTE PUBLIQUE

sur le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) de NOGENT-L'ARTAUD

Par arrêté n° 17/26 en date du 25/08/2017, le Maire de Nogent l'Artaud a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de PLU arrêté par le Conseil Municipal en date du 10/04/2017. Au terme de cette enquête, le conseil municipal approuvera le PLU par délibération.

A cet effet,

Le tribunal administratif a désigné *M. Bernard MENGIN* cadre commercial (ER), comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie du 27/09/2017 au 28/10/2017, aux jours et heures habituels d'ouverture, où chacun pourra prendre connaissance du dossier et soit consigner ses observations sur les registres d'enquête, soit les adresser par écrit au commissaire enquêteur à Mairie 34, rue Ernest Vallée 02310 NOGENT L'ARTAUD, ou par mail : mairie.nogent.lartaud@wanadoo.fr

Le commissaire enquêteur recevra en mairie les :

- le 27/09/2017 de 9 heures à 12 heures.
- le 10/10/2017 de 16 heures à 19 heures.
- le 23/10/2017 de 14 heures à 17 heures.
- le 28/10/2017 de 9 heures à 12 heures.

L'enquête publique sera close le 28/10/2017 à 12 heures.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie.

Le dossier comprenant les informations environnementales se rapportant au projet de PLU peut être consulté dans le document n°1 « rapport de présentation », annexé au dossier d'enquête publique.

L'autorité compétente en charge du PLU auprès de qui des informations peuvent être demandées est Mme Jeannine VAN LANDEGHEM, maire de la commune.

L'adresse du site internet sur lequel des informations relatives à l'enquête peuvent être consultées est la suivante : www.nogent-lartaud.fr/

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication des dossiers d'enquête auprès du Maire.